

13 février 2023
COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Grippe aviaire à Anderlecht : des oiseaux morts à Neerpede

La grippe aviaire sévit dans la Région Bruxelles-Capitale. Suite à la découverte de plusieurs cadavres de volatiles sur le site des étangs de Neerpede, il est demandé aux Anderlechtois·e·s d'être vigilant·e·s et de signaler la présence de tout oiseau mort au 0800 99 77.

Plusieurs oiseaux morts ont été récemment aperçus aux étangs de Neerpede. La grippe aviaire hautement pathogène (pour les oiseaux) avait déjà été détectée, il y a quelque temps, chez 4 mouettes rieuses à Anderlecht, Forest et Laeken. Il s'agissait du premier cas confirmé de grippe aviaire dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le site de Neerpede est un lieu essentiel pour la biodiversité dans la commune et on y recense de nombreuses espèces d'oiseaux. Les habitant·e·s repérant des cadavres de volatiles ou des animaux soupçonnés d'être malades, sont donc appelés à **ne surtout pas les toucher** et à se mettre en contact au plus vite avec les autorités compétentes. Les cas de transmission du virus de la grippe aviaire à l'être humain sont rares mais le risque n'est pas nul.



Les citoyen·ne·s qui aperçoivent un oiseau mort ou un animal paraissant atteint de la grippe aviaire sont priés de former le **0800 99 777** (numéro **gratuit** du call center grippe aviaire).

Si certains habitant·e·s possèdent des poules dans leur jardin, il est très important de les isoler de tout contact avec des oiseaux sauvages en cas d'épidémie de grippe aviaire. On trouve, sur le site Internet de l'AFSCA, les dernières recommandations et réglementations sur la grippe aviaire : <https://www.favv-afsca.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/>